

Femmes et hommes

au Grand Conseil genevois et au Conseil municipal
de la Ville de Genève 1961 - 2007

Analyse statistique

**Lorena Parini
Bianka Roiron**

Université de Genève
Faculté des sciences économiques
et sociales, Études genre.



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

1800 1200000000



Table des matières

Préambule	1
Introduction	2
Grand Conseil Genevois, 1961-2005	
Tous partis confondus	3
Conseil municipal - Ville de Genève, 1963-2007	
Tous partis confondus	4
Grand Conseil Genevois, 1961-2005	
• Parti du Travail - Alliance de Gauche	5
• Parti Socialiste	6
• Parti Les Verts	7
• Parti Démocrate-chrétien	8
• Parti Libéral	9
• Parti Radical	10
• Vigilance	11
• Parti Union démocratique du centre	12
• Parti Mouvement Citoyen Genevois	13
Conseil municipal - Ville de Genève, 1963-2007	
• Parti du Travail	14
• Alliance de Gauche - À Gauche Toute !	15
• Parti Socialiste	16
• Parti Les Verts	17
• Parti Démocrate-chrétien	18
• Parti Libéral	19
• Parti Radical	20
• Vigilance	21
• Parti Union démocratique du centre	22
• Parti Mouvement Citoyen Genevois	23
Conclusions	
Remerciements	24

Préambule

La présente publication est le fruit d'une collaboration entre les Études genre de la faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE). Elle analyse, sur plus de quarante ans, l'évolution de la représentation des femmes au Grand Conseil genevois et au Conseil municipal de la Ville de Genève.

La participation des femmes à la vie politique représente non seulement l'exercice d'un droit fondamental, mais également le moyen de leur assurer l'accès, à égalité avec les hommes, au plein développement et au progrès de la société.

C'est ce que rappelle la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF), ratifiée par la Suisse en 1979, qui fait de la représentation des femmes en politique l'un de ses principaux objectifs.

Rappelons qu'en Suisse, le droit de vote et d'éligibilité a été accordé très tardivement aux femmes : en 1960, à Genève ; en 1971, au niveau fédéral.

Quelques décennies plus tard, en 2008, les

femmes sont encore minoritaires à presque tous les échelons du pouvoir politique : elles représentent 29.5% du Conseil national et 19.2% du Conseil des États. Elles forment 31% du Grand Conseil genevois et 35.6% en moyenne des Conseils municipaux du canton (56% en Ville de Genève).

Au niveau international, la Suisse se place au 24^e rang mondial du classement de l'Union interparlementaire (mai 2008), loin derrière le peloton de tête formé de pays ayant tous mis en œuvre des mesures structurelles et organisationnelles favorables aux femmes.

Dans le canton de Genève, des partis, essentiellement de gauche, ont adopté dès les années 1990 des politiques internes de promotion des femmes. Ils pratiquent notamment le recrutement actif de femmes, les quotas et l'alternance de sexe sur les listes électorales.

Comme l'illustrent les résultats de cette publication, ces pratiques ont un effet certain sur les parts des femmes candidates et élues de ces partis.

Plus inattendue par contre est la constance avec laquelle l'électorat, de gauche comme

de droite, distingue les candidates des candidats : les votes sont effectués de façon beaucoup plus compacte pour ces dernières et les identifient clairement comme une catégorie à part.

Ces résultats sont particulièrement intéressants, car ils contreviennent à l'idée reçue selon laquelle la population voterait avant tout pour des compétences plutôt que selon le sexe des candidat-e-s.

Ainsi, qu'elles le veuillent ou non, nos élues sont soumises à des votes différenciés, et ceci par un électorat paradoxalement très réticent, voire farouchement opposé aux quotas de sièges ou encore aux listes de femmes.

Les facteurs expliquant les phénomènes observés dans les pages qui suivent mériteront d'être analysés plus avant.

Cette lecture permettra, quoiqu'il en soit, au grand public comme à celles et ceux plus directement concerné-e-s par la politique, d'avancer dans les réflexions encore nécessaires au sujet des questions de genre et d'égalité entre hommes et femmes.

Le Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme

Introduction

C'est en 1960 que les femmes ont obtenu les droits politiques dans le canton de Genève. Elles sont entrées dans le paysage électoral genevois par une faible représentation, qui a augmenté régulièrement tout au long des législatures.

Il nous a paru intéressant de faire le point sur les avancées ou les stagnations de la représentation féminine au Grand Conseil, ainsi qu'au Conseil municipal de la Ville de Genève, en donnant une vision chronologique de ce phénomène. Jusqu'ici, en effet, aucune publication n'avait proposé un regard aussi complet sur plus de quarante ans de présence des femmes dans ces deux parlements. C'est chose faite à présent, et nous espérons que cette étude en initiera d'autres dans le futur.

Les données ont été récoltées auprès du Service cantonal des votations et élections, pour être ensuite mises en forme selon plusieurs axes :

1. Les pourcentages de candidat-e-s et d'élue-e-s selon le sexe ;

2. Le taux d'élection

$$\left(\left\{ \frac{\% \text{ élu-e-s}}{\% \text{ candidat-e-s}} \times 100 \right\} - 100 \right)$$

3. L'indice de progression (*pour chaque candidat-e : différence entre sa position sur la liste électorale et sa position après le scrutin ; ensuite, les scores obtenus sont agrégés puis pondérés par le nombre de femmes, respectivement d'hommes, candidat-e-s*).

Le premier paramètre met en perspective le pourcentage de candidat-e-s et d'élue-e-s selon le résultat du scrutin de l'élection (1961-2005 pour le Grand Conseil et 1963-2007 pour le Conseil municipal de la Ville de Genève).

Le taux d'élection présente une vision plus précise, car il calcule le ratio entre le pourcentage d'élue-e-s et le pourcentage de candidat-e-s, par sexe. Si le taux est supérieur à zéro, cela signifie que la catégorie (femmes ou hommes) a été mieux élue que la part de ses candidat-e-s sur les listes électorales. Par contre, si le taux est inférieur à zéro, cela montre une moins bonne élection de l'une ou l'autre catégorie par rapport au nombre de candidat-e-s proposé-e-s.

Cet indicateur permet de comparer la politique du parti en matière de présence des femmes et des hommes sur les listes et le soutien de l'électorat aux candidat-e-s selon le sexe.

Enfin, l'indice de progression permet de savoir si les candidat-e-s, à l'issue du scrutin, gagnent ou perdent des places par rapport à leur position sur les listes électorales.

Un résultat positif indique une progression globale de la catégorie (femmes ou hommes) par rapport à son placement sur la liste électorale ; un résultat négatif indique un recul par rapport à son positionnement initial.

À notre connaissance, le calcul de cet indice est une nouveauté. Son intérêt réside dans le fait qu'il nous donne des éléments pour penser de quelle manière les résultats obtenus par les femmes et les hommes sont influencés par le système électoral. En effet, ce dernier prévoit la possibilité de panacher, tracer ou rajouter des candidat-e-s, ce qui permet de comparer les scores obtenus par les catégories de sexe par rapport à leur placement initial sur la liste électorale. La politique des partis en la matière se reflète, quant à elle, non seulement au niveau du nombre de femmes et d'hommes sur les listes électorales, mais également au niveau de la position des un-e-s et des autres sur les listes. Avec un système électoral aussi souple que celui que nous connaissons à Genève, l'électorat peut influencer considérablement le placement final d'un-e candidat-e, et cela en dépit de sa position initiale sur la liste électorale.

Le résultat, présenté sous forme d'indice dans les graphiques, est calculé sur la base des scores personnels des un-e-s et des autres candidat-e-s qui sont ensuite agrégés par sexe. Cela signifie qu'il peut y avoir des «effets de personnalité» très forts qui tirent le score global de la catégorie vers le haut ou vers le bas. On observera si ce phénomène est plus présent dans la catégorie des femmes ou des hommes. Une faible variation du taux de progression pour une catégorie indique des «effets de personnalité»

moindres. Au contraire, des variations de courbe importantes, à la hausse comme à la baisse, peuvent signifier un positionnement plus franc de l'électorat sur des candidat-e-s suscitant l'adhésion ou le rejet. Une exploration plus détaillée de ce phénomène pourrait faire l'objet d'investigations futures.

Par ailleurs, il faut préciser que les noms des partis figurant dans cette brochure ont été repris du site Internet officiel du Grand Conseil de l'État de Genève.

Enfin, pour faciliter la lecture, les échelles des différents graphiques ont été adaptées aux scores (maximum et minimum) obtenus. Ceci peut entraîner des effets de loupe ou de myopie sur certains résultats.

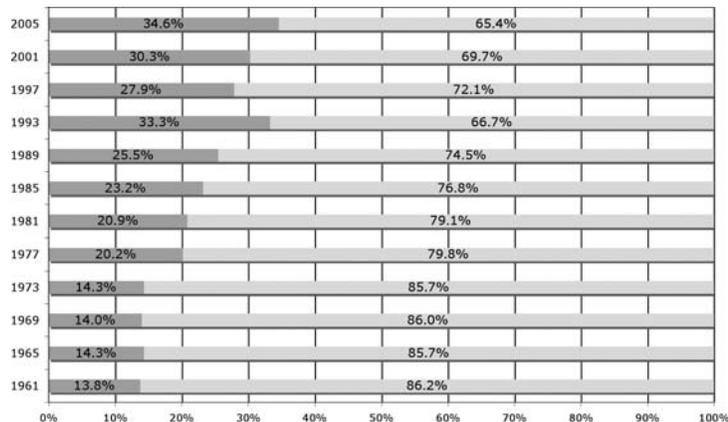
Lorena Parini, politologue
Bianka Roiron, sociologue

Université de Genève
Faculté des sciences économiques
et sociales, Études genre.

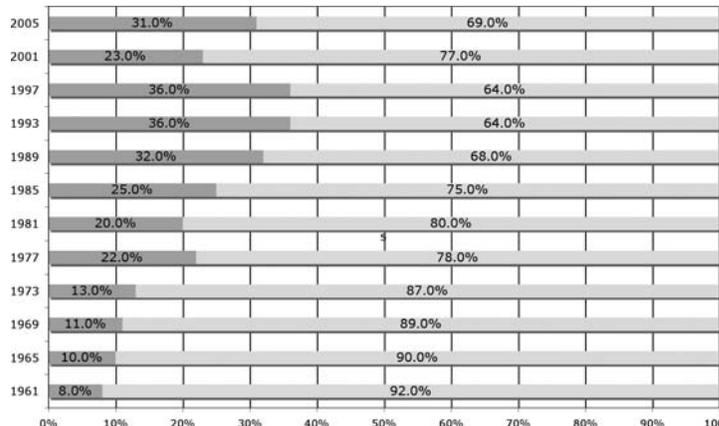
GRAND CONSEIL tous partis confondus

1961-2005

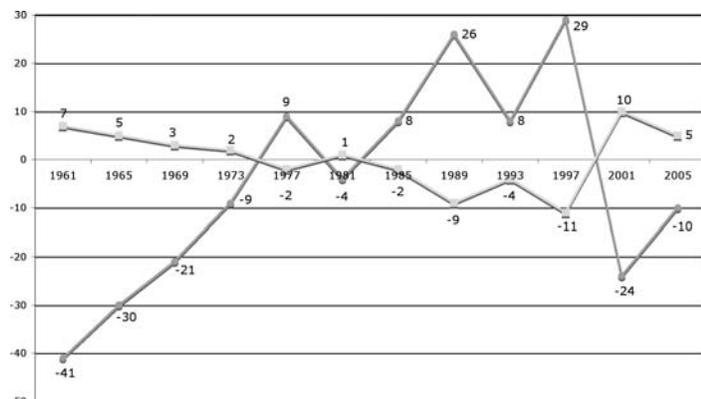
1 - Candidat-e-s



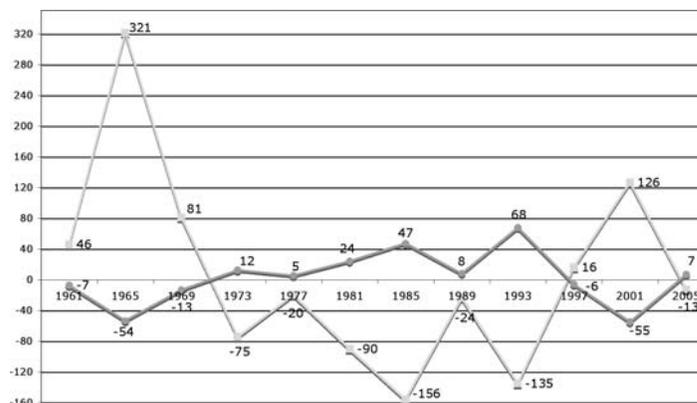
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression



Après une stagnation autour de 14% durant les quatre premières législatures, le pourcentage de candidates a progressivement augmenté jusqu'à atteindre 35% environ. La progression n'est pas linéaire, mais fluctue de législature en législature, s'établissant tout de même autour de 30% de manière stable durant les quatre dernières législatures. On est encore loin de la parité, qui aurait théoriquement pu être atteinte dans un laps de temps de plus de quarante ans.

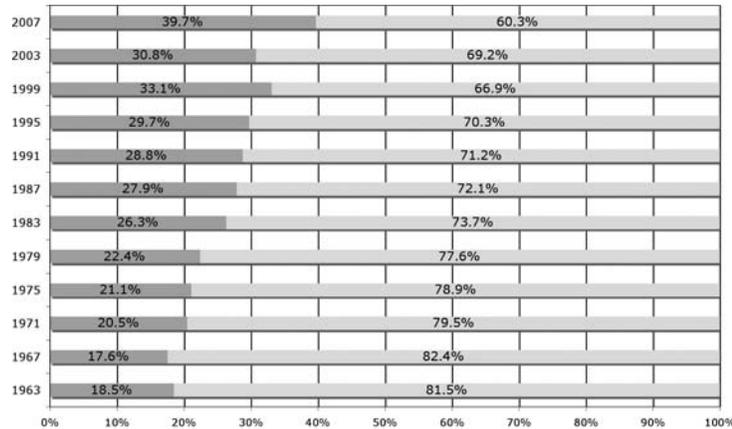
Jusqu'au milieu des années 1970, le taux d'élection des femmes se situe en dessous de zéro, ce qui signifie que la proportion de femmes élues par rapport au nombre de candidates est négative. Pour ce qui est des hommes, on observe une baisse constante du taux d'élection, qui se relèvera finalement dans les deux dernières élections.

L'indice de progression est plus difficile à commenter globalement ; il fera l'objet de commentaires plus approfondis dans les sections suivantes consacrées aux partis politiques.

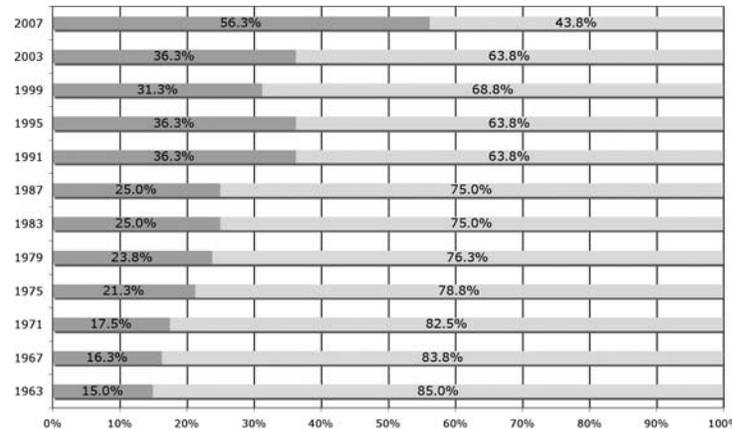
CONSEIL MUNICIPAL tous partis confondus

1963-2007

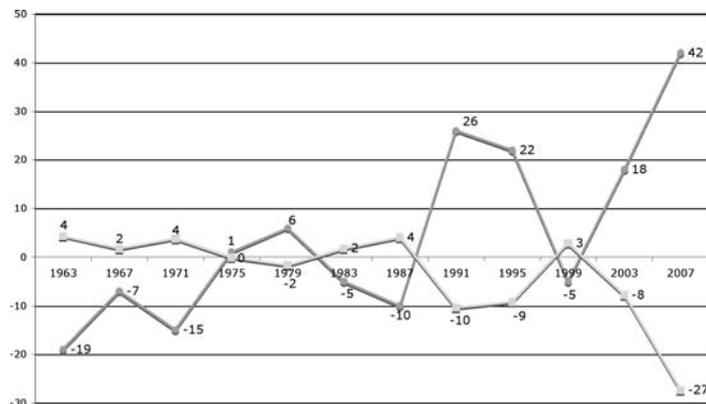
1 - Candidat-e-s



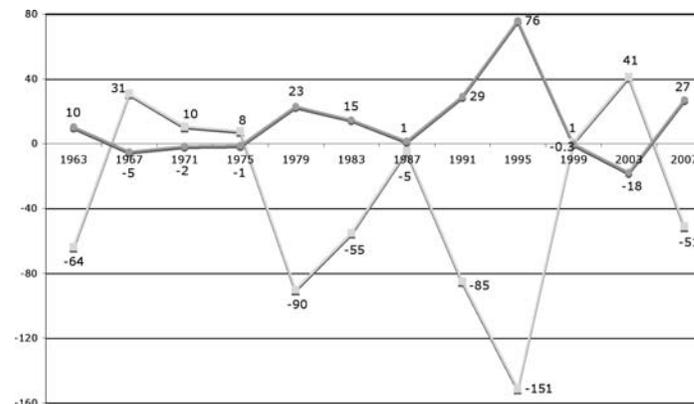
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression



Les élections municipales en Ville de Genève montrent des pourcentages de candidates plus élevés qu'au Grand Conseil avec une progression régulière dont le taux approche les 40% dans la dernière législature. Cela traduit globalement l'effort constant des partis politiques pour ouvrir leurs listes électorales aussi aux femmes. L'élection de 2007 marque une étape significative dans l'histoire de la représentation politique des femmes en Ville de Genève car, pour la première fois, le pourcentage de femmes élues est supérieur à celui des hommes. Cette progression s'affirme nettement vers la fin des années 1980 et atteint un taux d'élection de +42 en 2007.

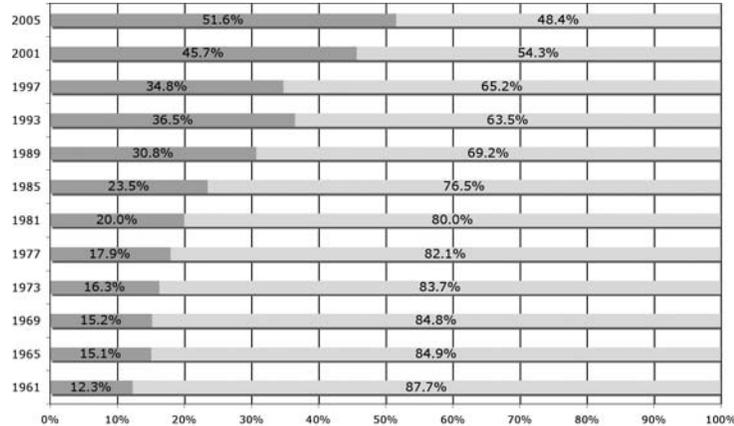
L'indice de progression montre, quant à lui, que les hommes sont presque systématiquement moins bien élus par rapport à leur position sur les listes électorales, et ceci depuis le milieu des années 1970. Cela signifie que l'électorat utilise les possibilités du mode de scrutin genevois pour apporter des modifications à la politique des partis en matière de positionnement sur les listes électorales. Dans les pages suivantes, les commentaires pour chaque parti donneront une vision plus fine de ce phénomène.

■ femmes ■ hommes

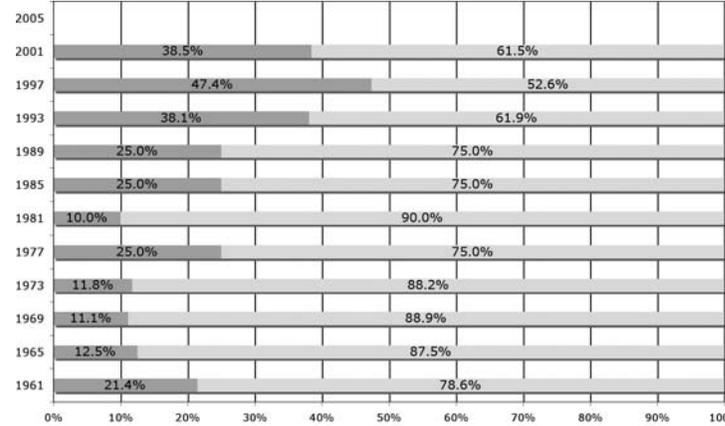
Parti du Travail - Alliance de Gauche

1961-2005

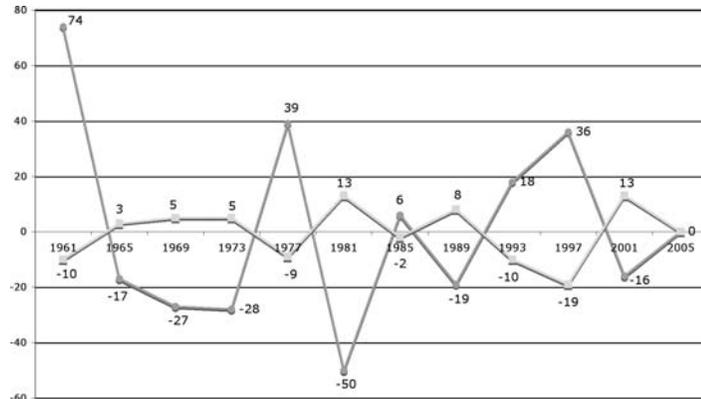
1 - Candidat-e-s



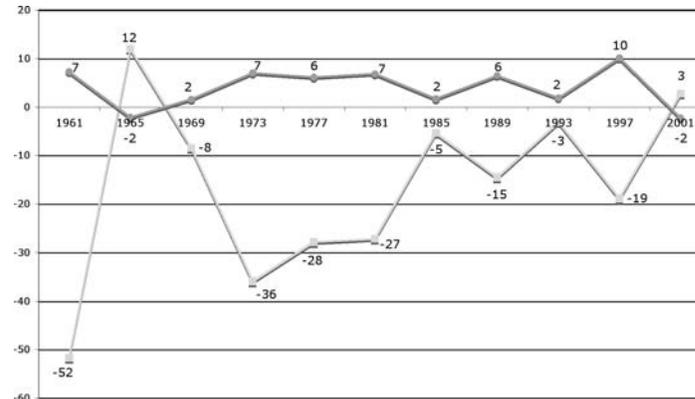
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression



Comme le montre le graphique ci-dessus, la politique de promotion des candidatures féminines du Parti du Travail et de l'Alliance de Gauche* s'est faite de manière très progressive. Lors de la dernière élection de 2005, la parité entre les candidatures masculines et féminines est pratiquement atteinte. Les scores des élections ne reflètent toutefois pas la progression constatée pour le nombre de candidatures.

Le taux d'élection montre une grande variabilité pour ce qui est des femmes et une plus grande régularité du score des hommes. Au contraire, l'indice de progression se trouve être presque systématiquement positif pour les femmes et négatif pour les hommes.

Ces deux graphiques sont intéressants à comparer. Une des explications possibles est que les femmes sont élues en tant que groupe, alors que les candidatures masculines, provoquant chez l'électeur-trice des choix plus affirmés (traçage ou rajout par exemple), sont plus influencées par des «effets de personnalité».

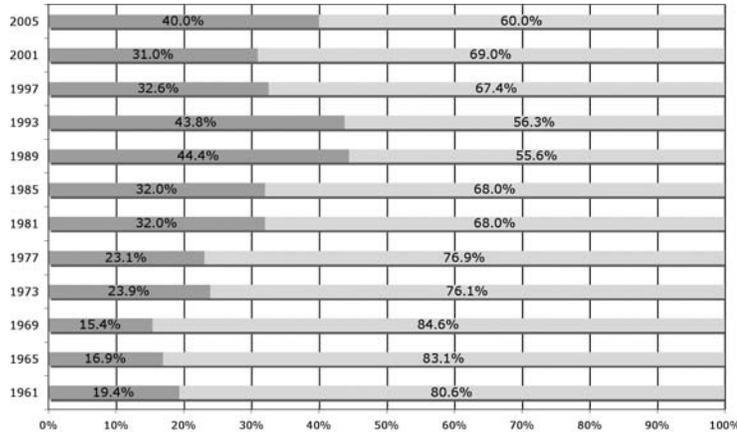
*De 1993 à 2001, sous le nom d'Alliance de Gauche, le Parti du Travail, les Indépendants et SolidaritéS ont fait liste commune.

■ femmes ■ hommes

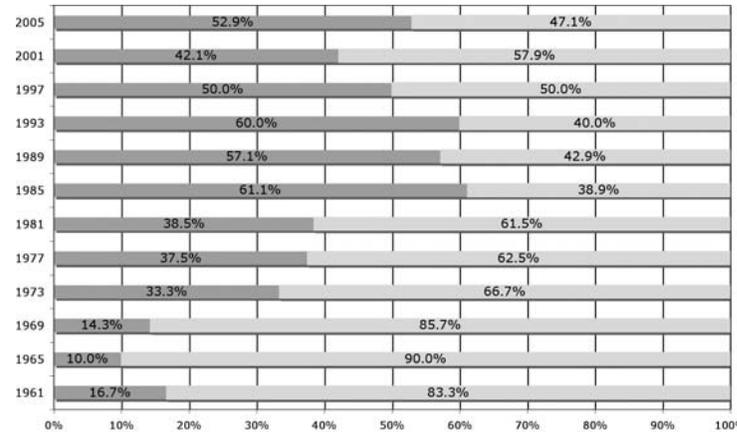
Parti Socialiste

1961-2005

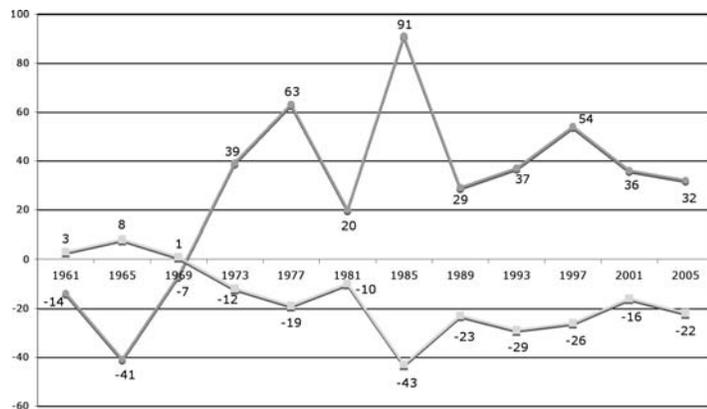
1 - Candidat-e-s



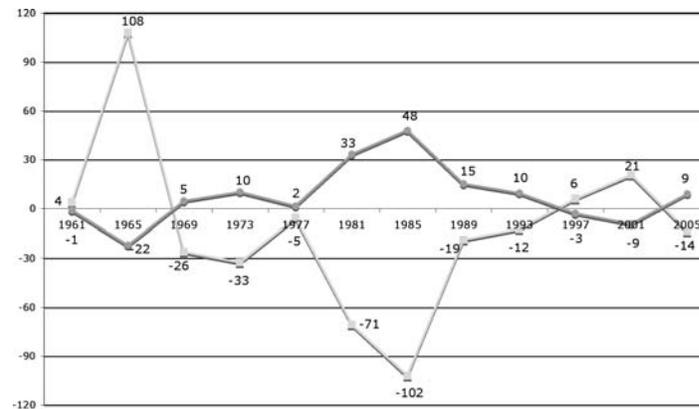
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression



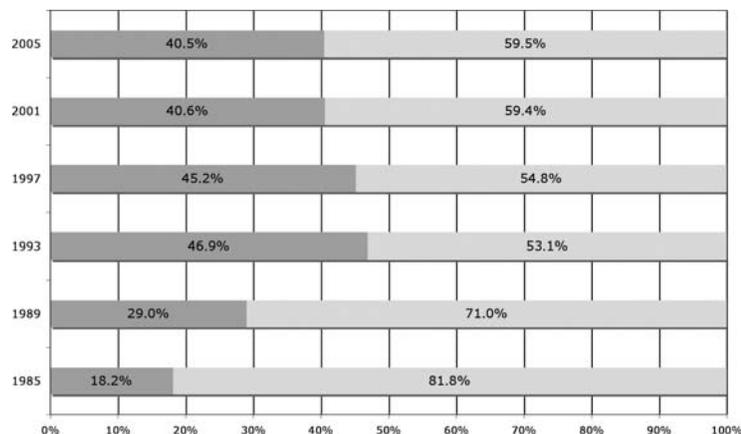
Ce parti montre une certaine régularité dans la présentation de femmes sur les listes électorales sans toutefois avoir jamais atteint la parité.

Il est intéressant de remarquer que le pourcentage d'élus socialistes dépasse presque systématiquement celui des candidates, ce qui montre un grand intérêt des électrices socialistes pour la représentation féminine. Le taux d'élection confirme que l'électorat socialiste tend à promouvoir les femmes au-delà de la politique du parti lui-même. En effet, ce taux est largement et durablement positif pour les femmes socialistes. Ce phénomène est également confirmé par l'indice de progression très souvent positif pour les femmes. On constate un pic positif pour les femmes et négatif pour les hommes en 1981 et 1985, ce qui pourrait constituer un fort « effet de personnalité » pour ces deux élections.

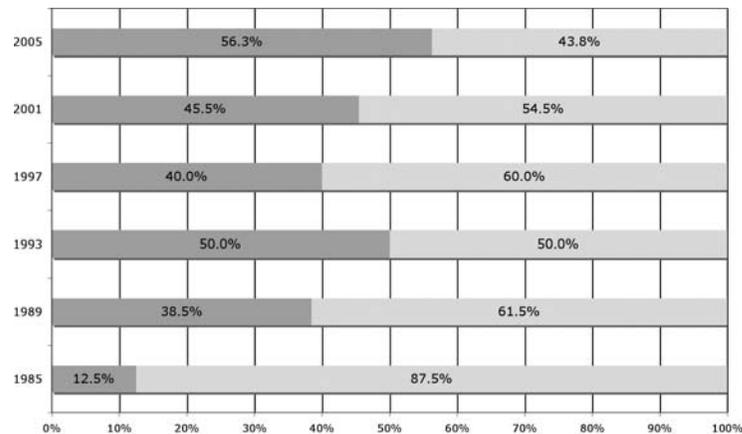
Parti Les Verts

1961-2005

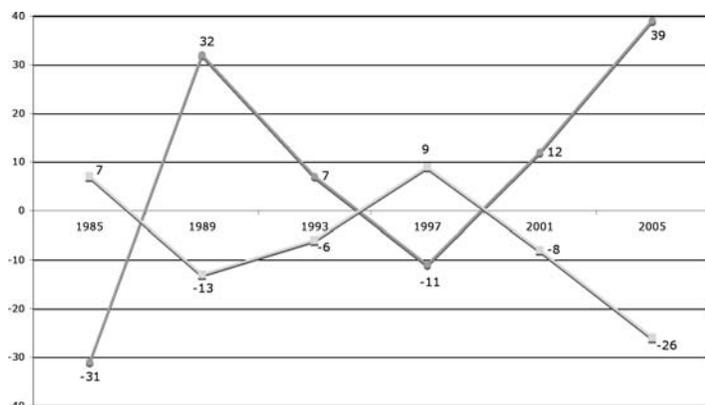
1 - Candidat-e-s



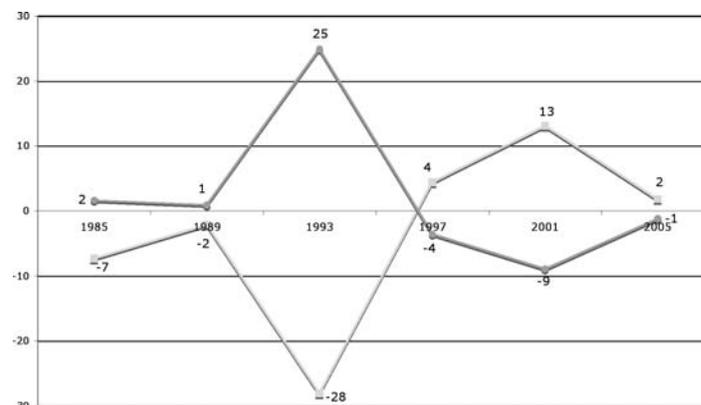
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression



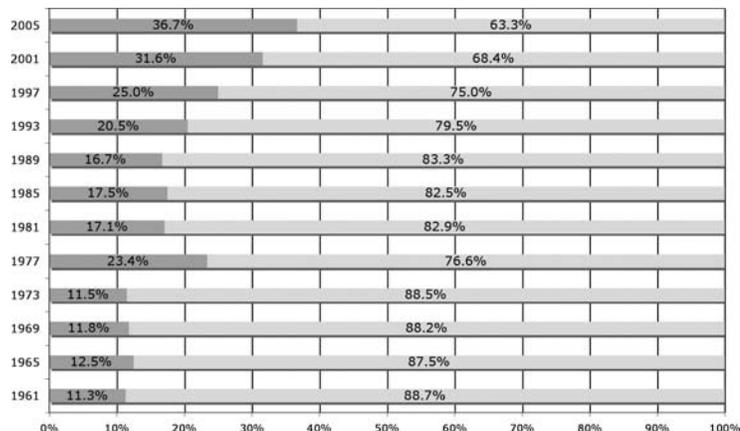
Les Verts participent aux élections au Grand Conseil pour la première fois au milieu des années 1980. Cette entrée plus tardive ne permet pas une vision aussi complète que pour les autres partis. Toutefois, quelques observations intéressantes peuvent être faites. Dans ce parti, le nombre de candidatures féminines s'élève rapidement autour de 30% et passe ensuite à plus de 40%. Le taux d'élection des femmes est très souvent supérieur à zéro (sauf pour les législatures de 1985 et de 1997), ce qui témoigne d'une bonne insertion de ces dernières dans le paysage politique cantonal. L'indice de progression montre, quant à lui, un pic en 1993 en faveur des femmes, ce qui pourrait indiquer qu'un «coup de pouce» a été donné par l'électorat à cette catégorie qui demeure par la suite assez stable. Des «effets de personnalité» peuvent aussi avoir déclenché une adhésion plus forte à certaines candidatures de femmes.

■ femmes ■ hommes

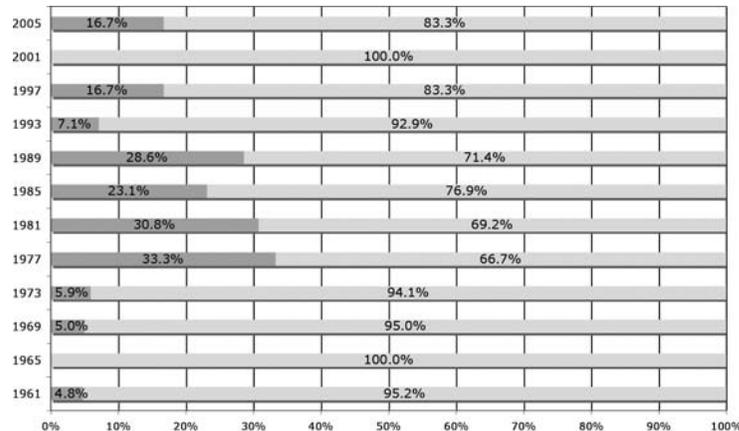
Parti Démocrate-chrétien

1961-2005

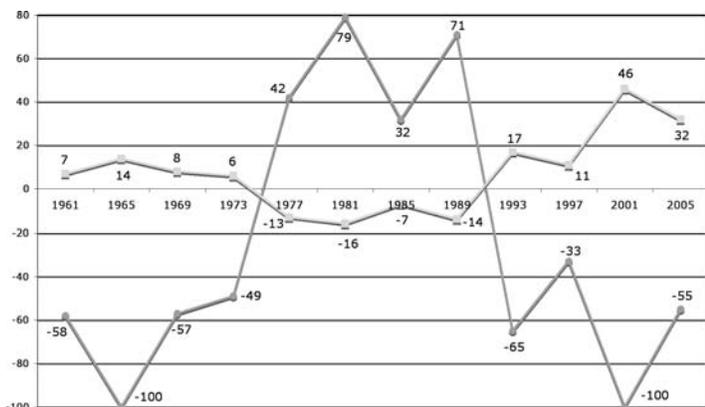
1 - Candidat-e-s



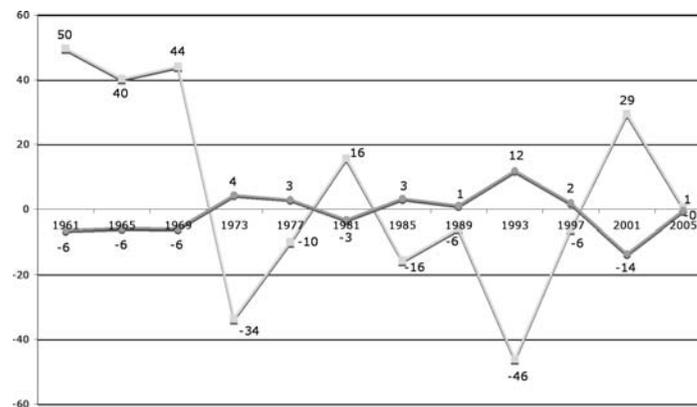
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression



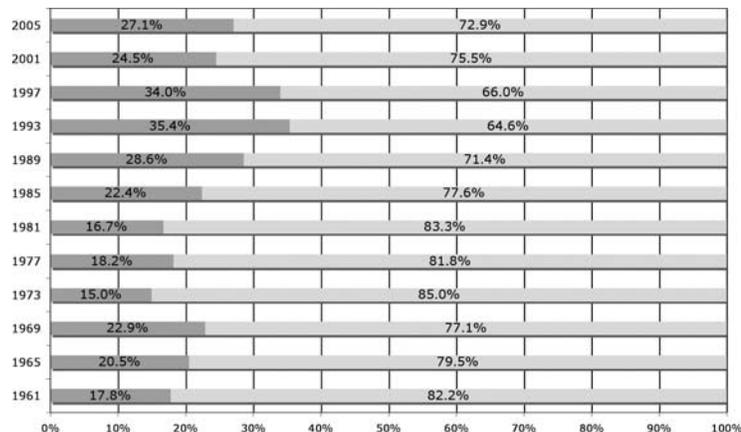
La progression du nombre de candidates au sein de ce parti s'est faite de manière régulière mais lente. Pendant plusieurs législatures, le pourcentage de candidates se situe entre les 10% et les 25%. Quant au taux d'élection, il présente une évolution très irrégulière, ce qui témoigne d'une volonté des électrices de ce parti de favoriser les femmes, en particulier entre la fin des années 1970 et des années 1980, décennie pendant laquelle les candidates sont systématiquement mieux élues que leurs homologues masculins. Dès 1993, la tendance s'inverse, avec un pic en 2001, législature qui ne compte aucune femme de ce parti au Grand Conseil.

«L'effet de personnalité» observé plus haut se confirme pour le PDC, dont l'électorat vote pour les femmes en tant que catégorie, alors que les personnalités masculines marquent plus fortement la courbe (à la hausse ou à la baisse, selon les élections).

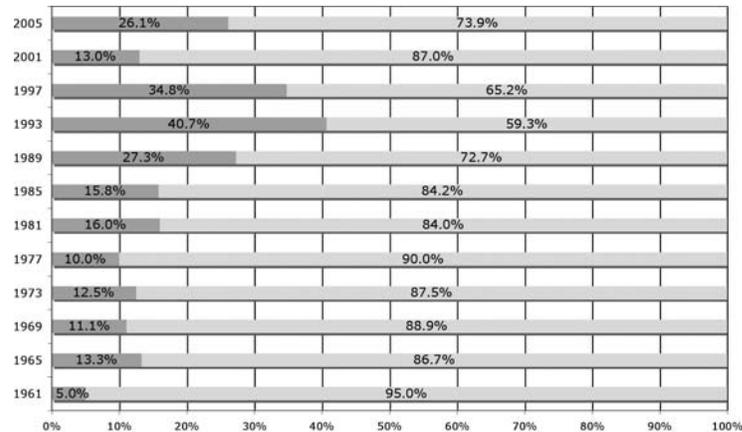
Parti Libéral

1961-2005

1 - Candidat-e-s



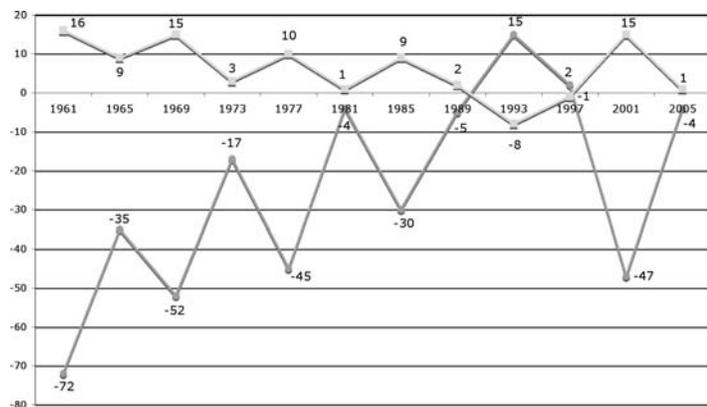
2 - Élu-e-s



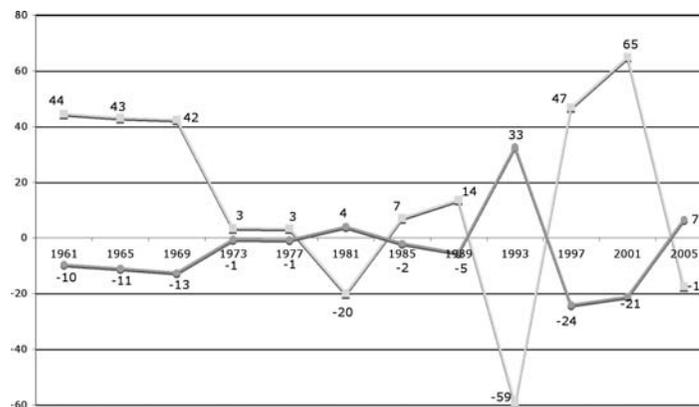
Le Parti Libéral Genevois présente une progression «en dents-de-scie» du nombre de candidatures féminines durant la période étudiée. L'augmentation régulière que l'on constate dès 1961 subit des reculs périodiques dans les années 1970 et au début des années 2000.

La courbe du taux d'élection montre que globalement l'électorat libéral ne favorise pas les candidatures féminines.

3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression

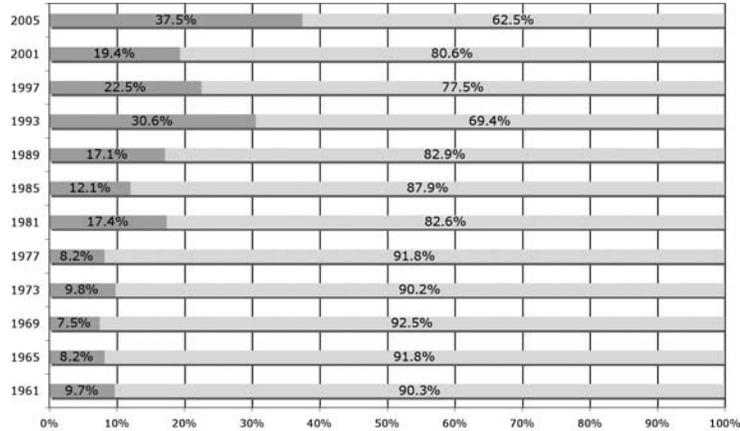


L'indice de progression ne varie pas beaucoup pour les femmes jusqu'à la fin des années 1980, témoignant d'un vote plus groupé pour cette catégorie. Dès 1993, il varie considérablement (à la hausse ou à la baisse), sous la probable impulsion de personnalités féminines de relief. Ce phénomène est observable de manière un peu plus marquée pour la catégorie des hommes.

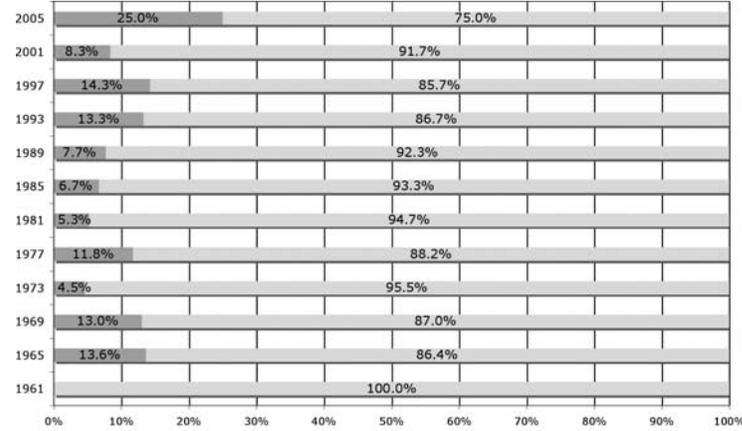
Parti Radical

1961-2005

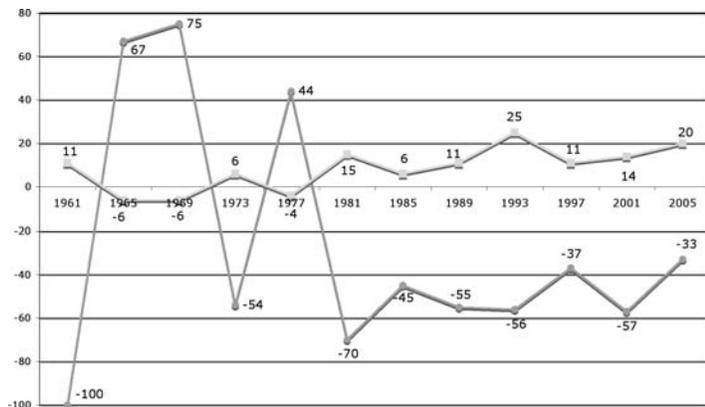
1 - Candidat-e-s



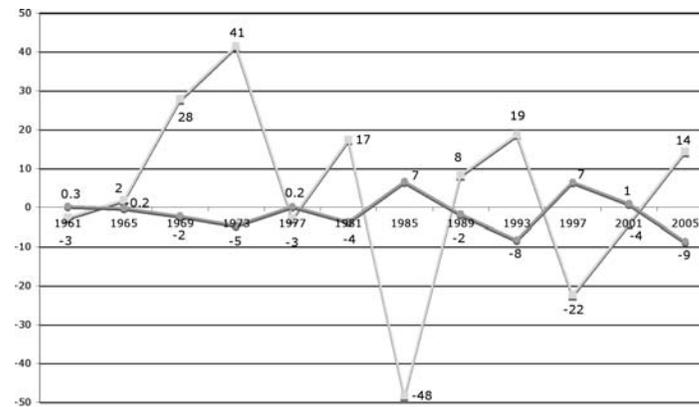
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression

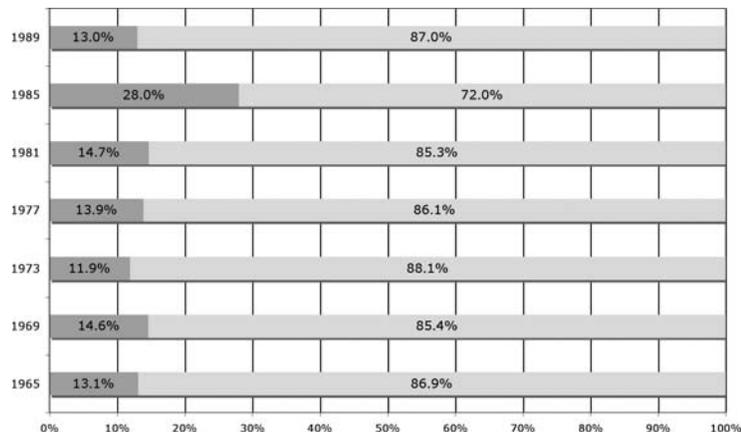


Le parti tarde à mettre en place une politique systématique en faveur des candidatures féminines, dont la représentation stagne autour de 20% jusqu'à la fin des années 1980. Par la suite, le nombre de candidates fluctue, tout en atteignant près de 40% pour la dernière élection. L'électorat radical «compense» ce manque de femmes par un vote positif en leur faveur dès les années 1960, attitude qui change cependant dès le début des années 1980. En effet, le taux d'élection montre un score négatif, qui se maintient depuis 1981. La courbe d'indice de progression des femmes est assez régulière, ce qui tendrait à montrer que «l'effet de personnalité», observable ailleurs, ne joue pas beaucoup pour les femmes radicales. Au contraire, ce phénomène est bien observable pour les hommes.

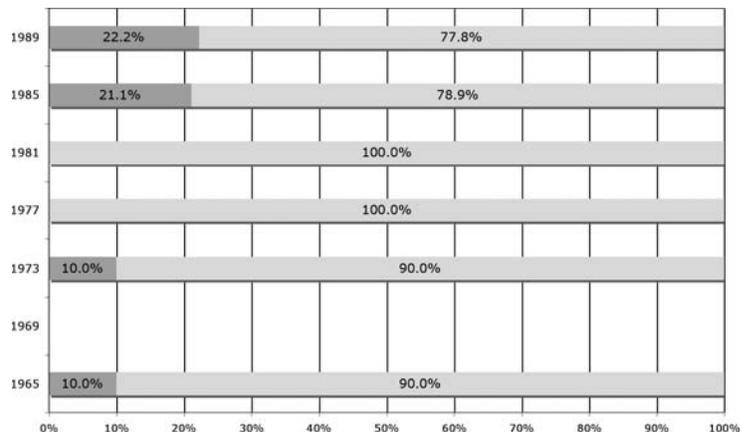
Vigilance

1961-2005

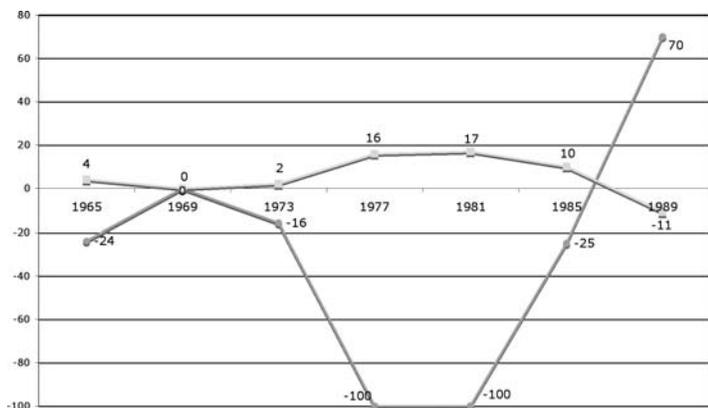
1 - Candidat-e-s



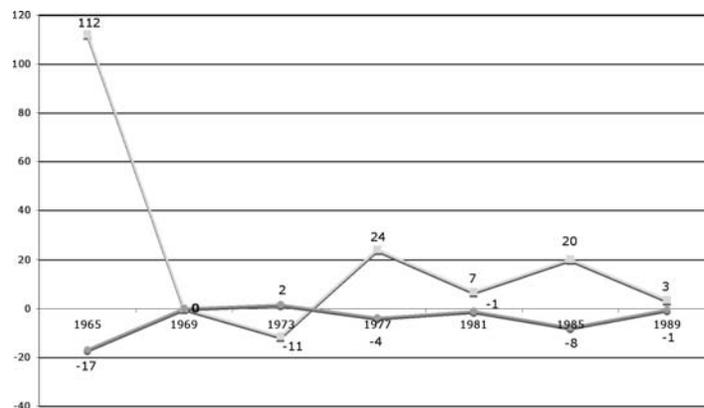
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression



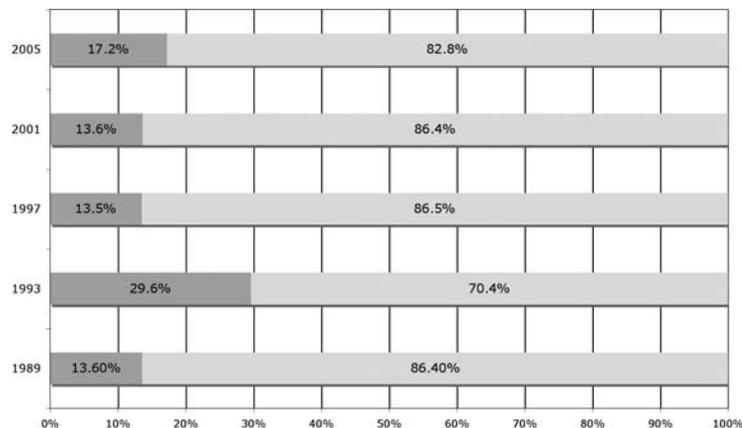
Ce parti est présent aux élections cantonales durant sept législatures et non sur l'ensemble des 12 législatures qui constituent l'horizon temporel global de l'enquête. Durant cette période, le pourcentage de candidatures féminines demeure assez stable, en dessous de 20%, avec un pic en 1985 à 28%. Il semble évident que ce parti n'a pas de politique active de promotion des femmes et que son électorat n'est pas particulièrement enclin à voter pour elles. En effet, les scores du taux d'élection et du taux de progression montrent que les femmes candidates sont moins bien élues que les hommes dans presque toutes les élections. Des cas exceptionnels sont à signaler en 1989 où le taux d'élection des femmes est de +70, et en 1977 et 1981 où, par contre, il n'y a aucune femme élue.

■ femmes ■ hommes

Parti Union démocratique du centre

1961-2005

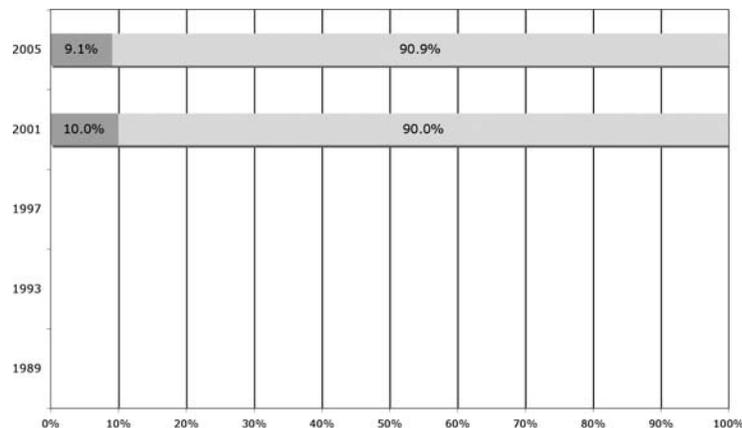
1 - Candidat-e-s



3 - Taux d'élection

En 2001, le taux d'élection des femmes est de -27 et des hommes de 4. En 2005, ce taux pour les femmes s'élève à -47 et pour les hommes à 10.

2 - Élu-e-s



4 - Indice de progression

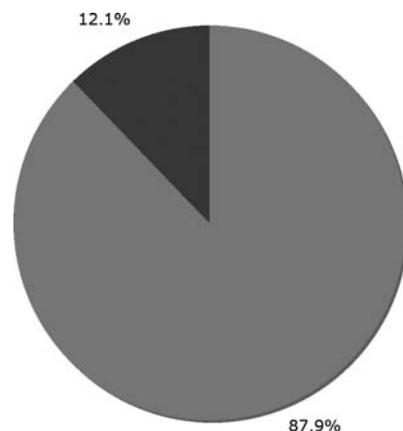
En 2001, l'indice de progression des femmes est de 2 et des hommes -10. En 2005, cet indice s'élève à -1 pour les femmes et à 2 pour les hommes.

Ce parti apparaît dans le paysage politique genevois aux élections de 1989, ce qui donne une vue très partielle de sa politique d'égalité entre les sexes. Après une deuxième législature où les candidatures féminines sont assez nombreuses (presque 30%), le score se stabilise à moins de 20%. L'électorat de ce parti ne fait pas la part belle aux femmes qui ont un taux d'élection systématiquement inférieur à leurs homologues masculins. L'étendue temporelle moins importante que celle des autres partis ne permet pas d'autres comparaisons.

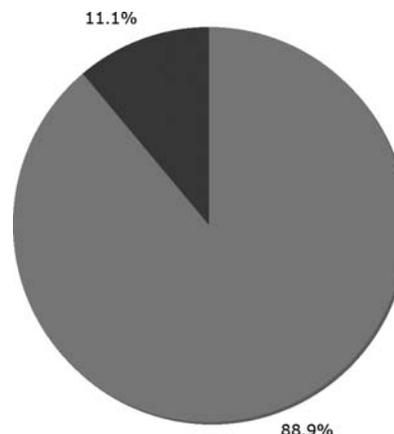
Parti Mouvement Citoyen Genevois

1961-2005

1 - Candidat-e-s



2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection

En 2001, le taux d'élection des femmes est de -27 et des hommes de 4. En 2005, ce taux pour les femmes s'élève à -47 et pour les hommes à 10.

4 - Indice de progression

En 2001, l'indice de progression des femmes est de 2 et des hommes -10. En 2005, cet indice s'élève à -1 pour les femmes et à 2 pour les hommes.

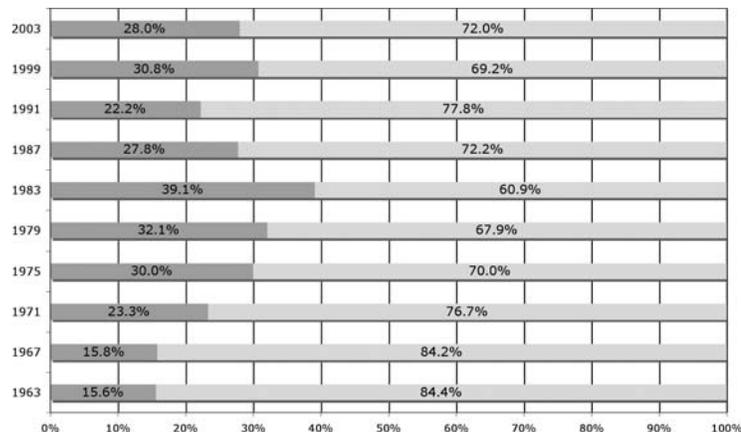
Le MCG n'étant présent sur la scène politique que depuis une seule élection, il n'est pas possible de réaliser une analyse sur le long terme. Cette première expérience montre toutefois que la politique en faveur des candidatures féminines n'est pas l'une de ses priorités.

■ femmes ■ hommes

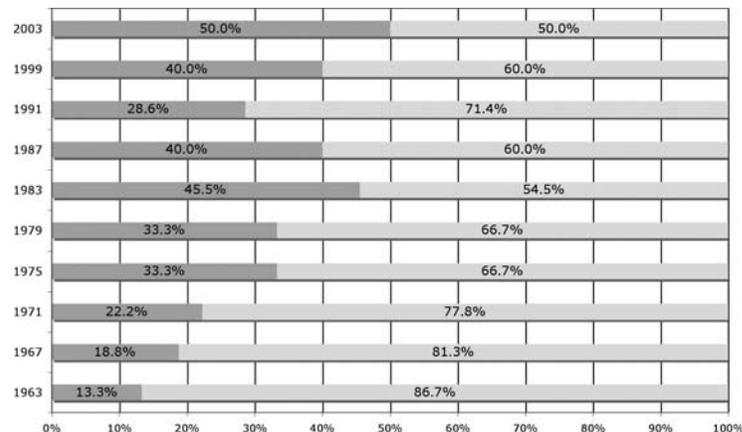
Parti du Travail

1963-2007

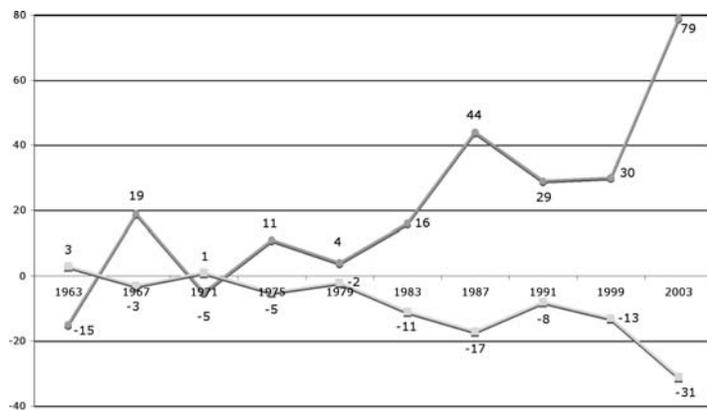
1 - Candidat-e-s



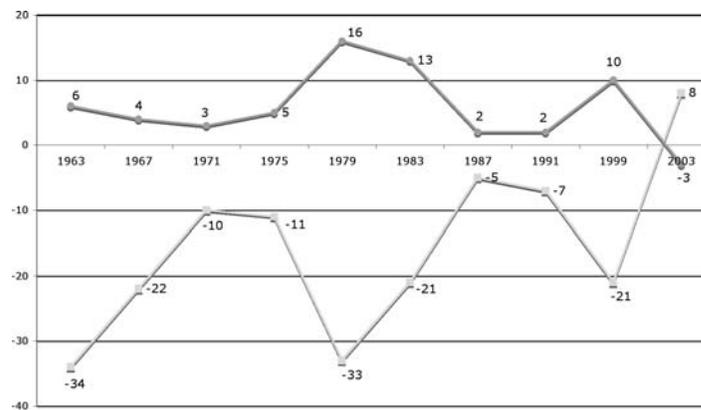
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression



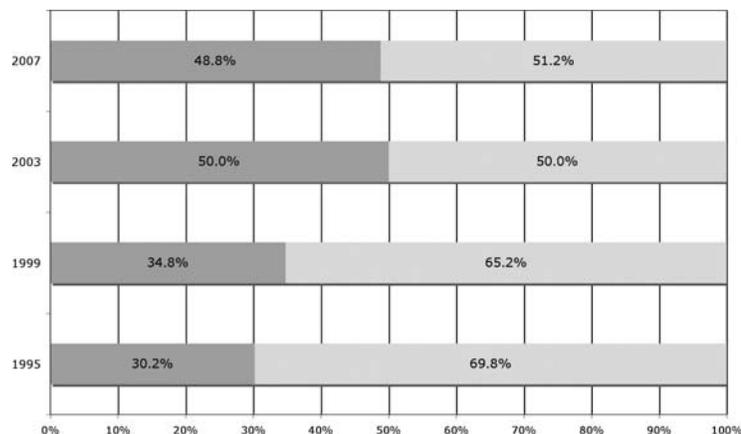
Dans ce parti*, le pourcentage de candidatures féminines est assez variable, oscillant entre 25 % et 40% environ. L'électorat de cette formation se montre de manière constante très favorable aux femmes. En effet, le taux d'élection et l'indice de progression sont presque toujours positifs pour celles-ci, ce qui dénote une propension des électeurs-trices à mieux élire les candidates que les candidats. La modification des listes se fait souvent en défaveur des hommes. Ceci s'observe assez clairement sur la courbe de l'indice de progression de ces derniers.

*En 1995, le Parti du Travail fait partie de la liste commune de l'Alliance de Gauche. En 1999, il y a une liste commune «Parti du Travail - Alliance de Gauche - Progressistes».

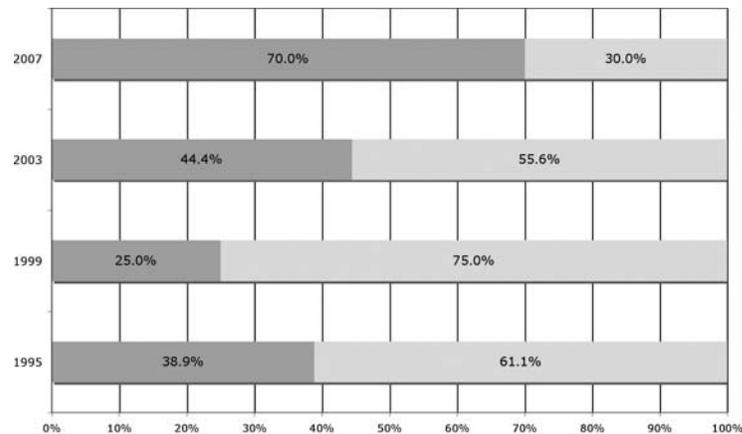
Alliance de Gauche - À Gauche Toute !

1963-2007

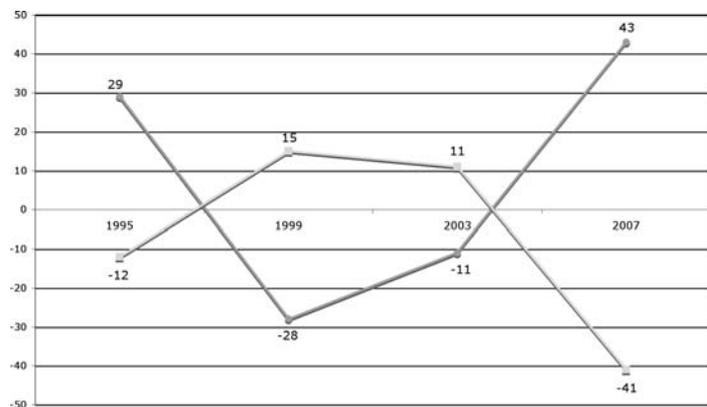
1 - Candidat-e-s



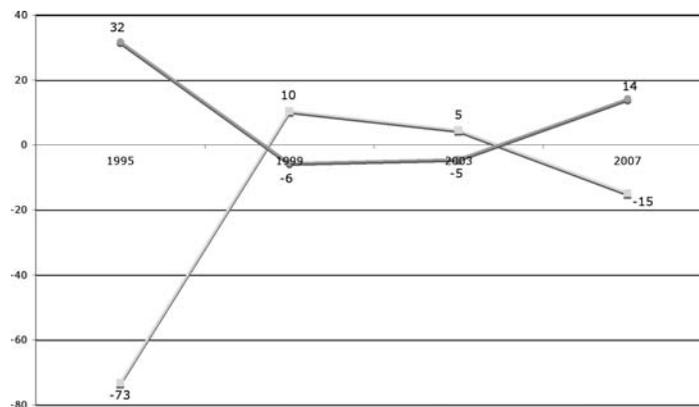
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression



L'Alliance de Gauche - À Gauche Toute !* propose une part importante de candidates sur les listes électorales. Aux deux législatures de 2003 et 2007, un pourcentage paritaire ou quasi-paritaire entre femmes et hommes était présenté. Quant à l'électorat, il se partage selon les élections (taux d'élection deux fois positifs et deux fois négatifs) avec un pic remarquable en 2007. Étant donné le nombre limité d'élections auxquelles ont participé ces formations, aucune tendance stable ne peut être dégagée et l'interprétation des résultats doit rester prudente.

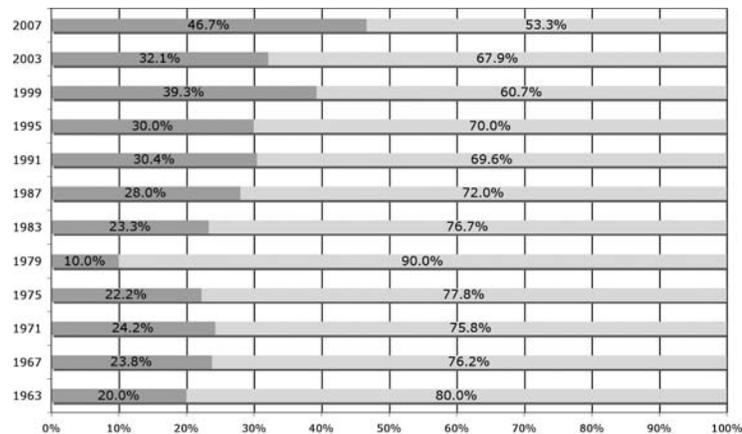
* En 1995, la liste commune de l'Alliance de Gauche regroupe le Parti du Travail, les Indépendants et SolidaritéS. De 1999 à 2003, la liste commune de l'Alliance de Gauche regroupe SolidaritéS et les Indépendants. Aux élections de 2007, la liste disparaît. À Gauche Toute ! est créée.

■ femmes ■ hommes

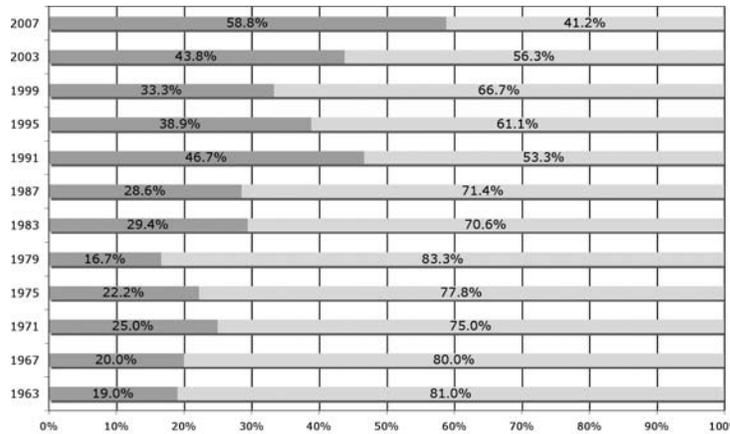
Parti Socialiste

1963-2007

1 - Candidat-e-s

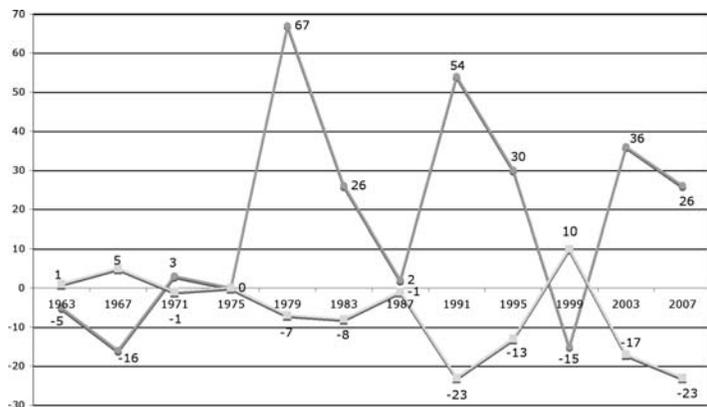


2 - Élu-e-s

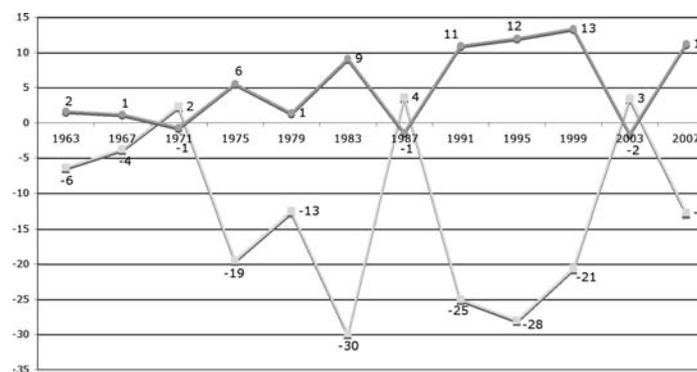


Les femmes socialistes bénéficient d'un appui électoral de la base très important au niveau municipal. En effet, si l'on pondère le pourcentage d'élues par le pourcentage de candidates (taux d'élection), on perçoit clairement le bon score des femmes socialistes. L'indice de progression montre une plus grande variabilité pour les hommes socialistes, ce qui indique que les modifications des listes ont sur eux un impact majeur. Ce dernier est très souvent négatif et la catégorie des hommes perd des places par rapport à sa position de départ sur la liste électorale.

3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression

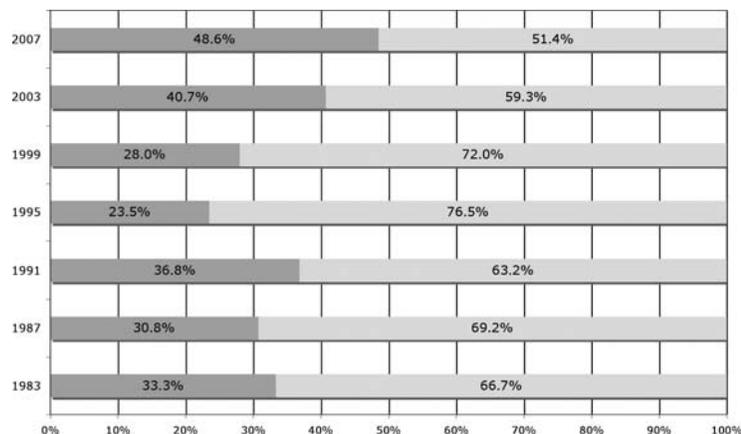


■ femmes ■ hommes

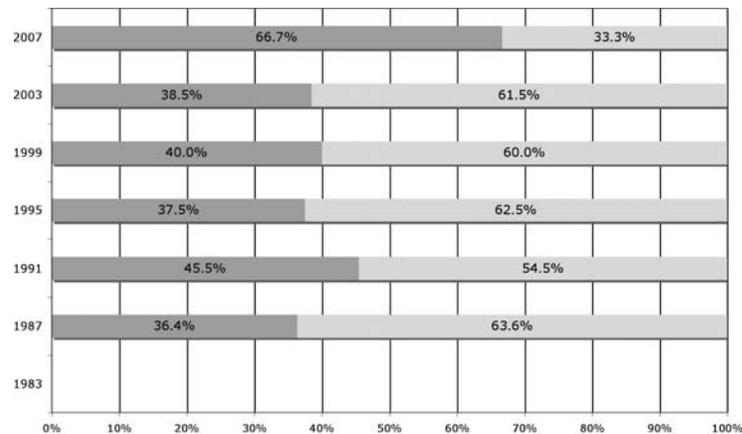
Parti Les Verts

1963-2007

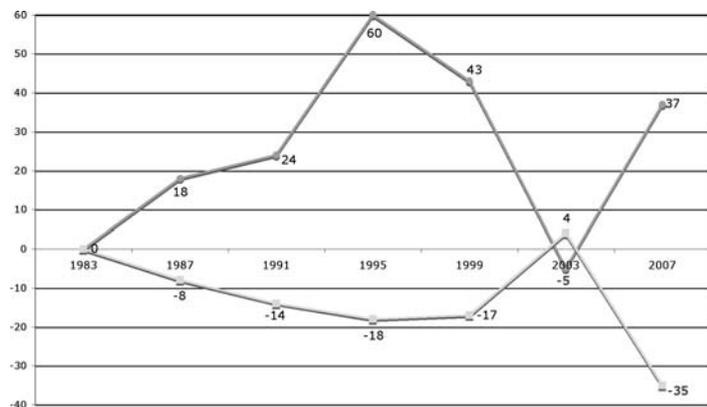
1 - Candidat-e-s



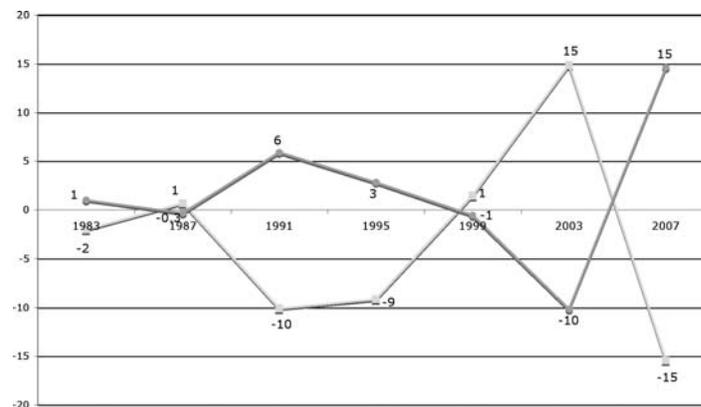
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression



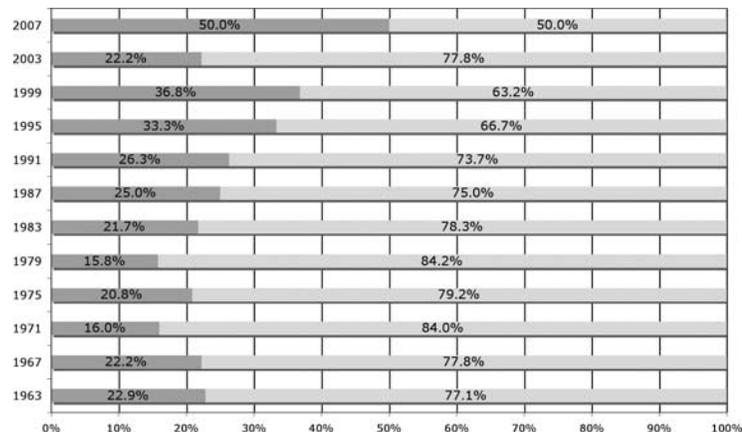
L'étendue temporelle de la participation des Verts aux élections étant moins importante que pour d'autres partis, il est difficile d'avoir une vision comparable à ces derniers. On peut toutefois observer quelques phénomènes intéressants. De même que pour les femmes socialistes, les candidates des Verts bénéficient d'un appui électoral important avec un taux d'élection très souvent positif atteignant +60 en 1995. La courbe de l'indice de progression des femmes et des hommes est assez similaire. On pourrait en déduire que les «effets de personnalité» sont bien partagés entre les sexes.

■ femmes ■ hommes

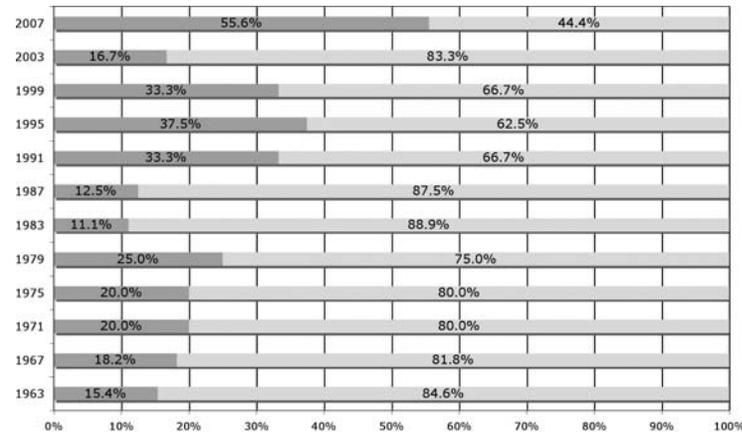
Parti Démocrate-chrétien

1963-2007

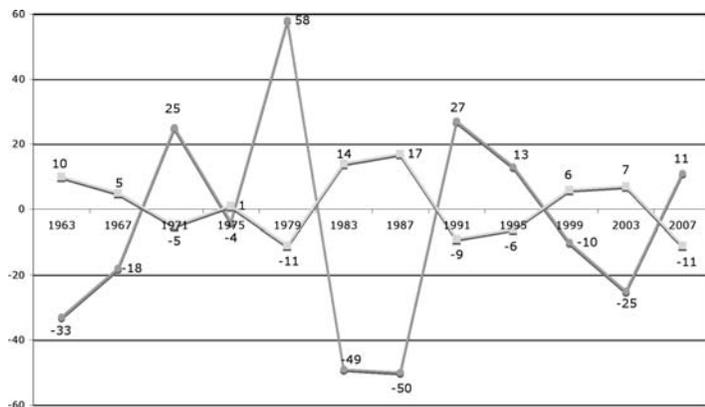
1 - Candidat-e-s



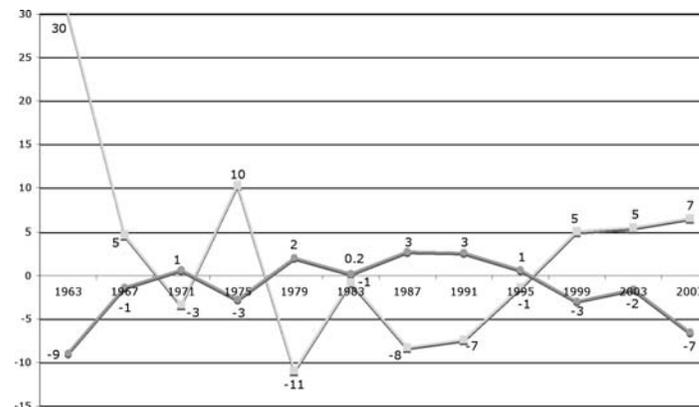
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression

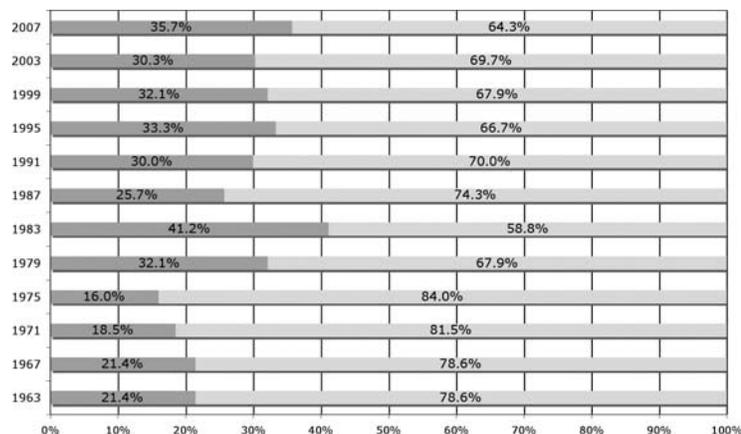


Le parti, après une augmentation assez régulière du nombre de candidates au fil des législatures, présente une liste paritaire en 2007. Du côté de l'électorat, le soutien aux femmes est très irrégulier, comme le montre le graphique représentant le taux d'élection. Il peut atteindre des scores très élevés, comme en 1979, mais peut aussi tomber très bas, comme au début des années 1980. Malgré cela, la courbe de l'indice de progression est assez régulière. Cela peut être interprété soit comme une moindre focalisation de l'électorat du PDC sur les personnes, soit comme une plus forte propension au vote compact.

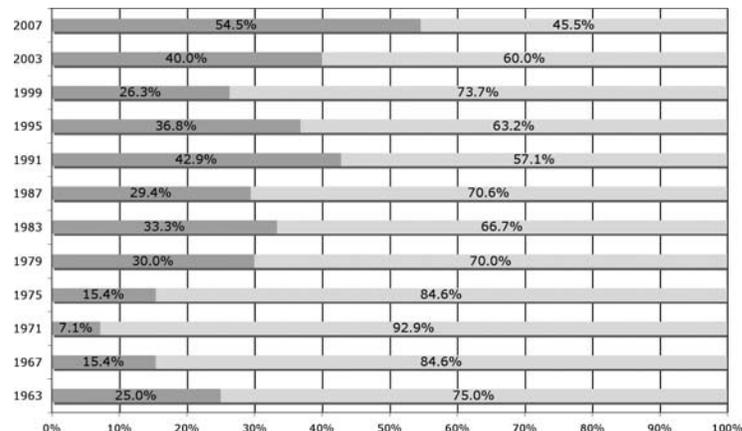
Parti Libéral

1963-2007

1 - Candidat-e-s

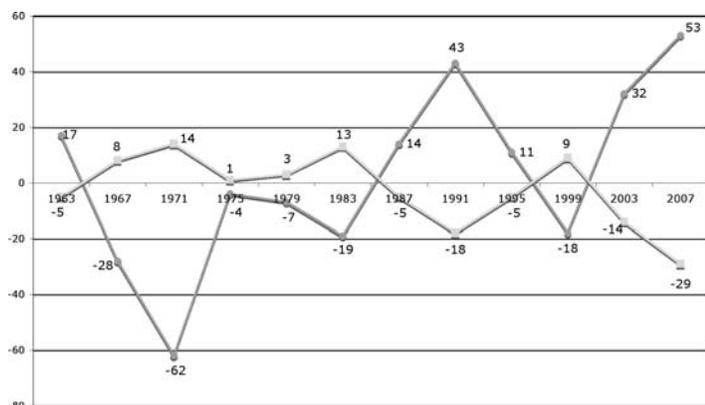


2 - Élu-e-s

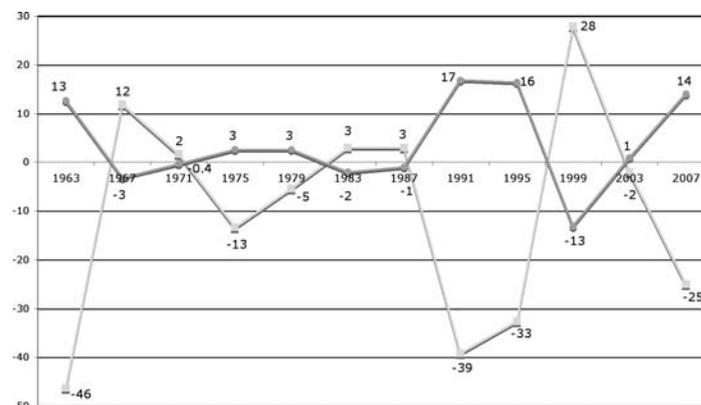


Les femmes du Parti Libéral Genevois sont bien présentes sur les listes électorales au niveau municipal depuis la fin des années 1970. Leur taux d'élection, souvent positif à partir du milieu des années 1980, montre également que l'électorat de ce parti fait de plus en plus confiance aux femmes, leur permettant de progresser assez régulièrement. L'indice de progression montre, dès le début des années 1990, des «effets de personnalité» plus marqués pour les femmes également.

3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression

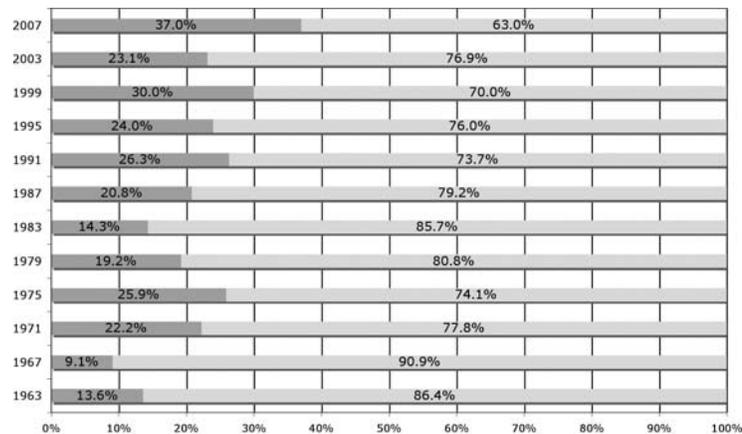


■ femmes ■ hommes

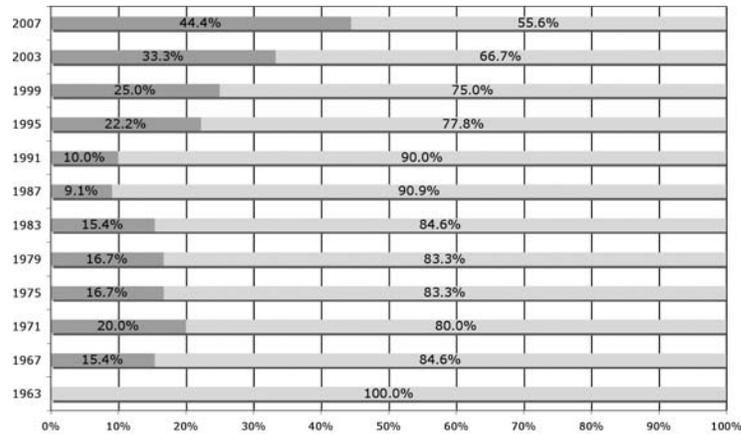
Parti Radical

1963-2007

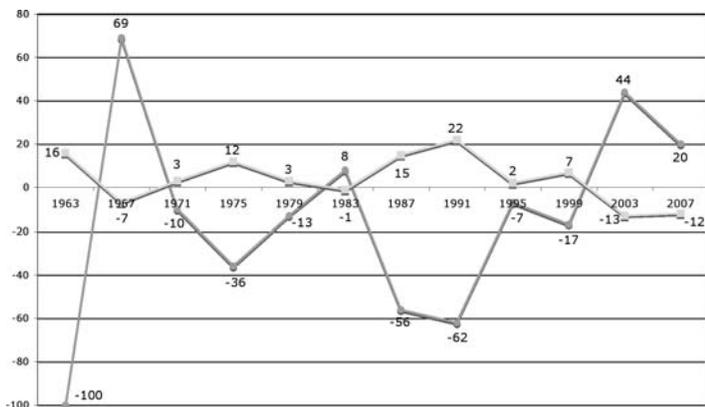
1 - Candidat-e-s



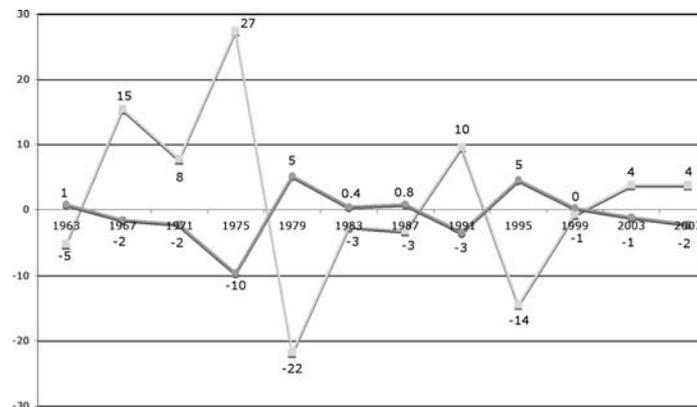
2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression

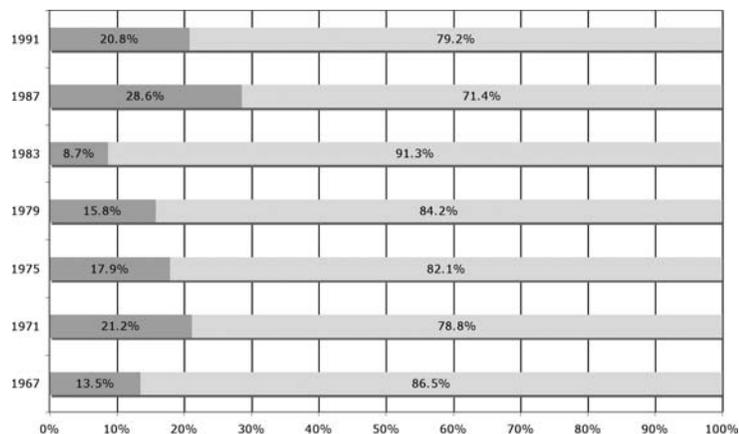


La progression des candidatures féminines au sein de ce parti se fait très lentement avec une accélération assez importante lors de la dernière élection. Comme le montre le graphique du taux d'élection, l'accueil que réserve l'électorat radical aux candidates est très irrégulier. Ce taux se trouve toutefois plus souvent en dessous de zéro, ce qui indique une propension moindre à voter pour des femmes. La courbe assez plate de l'indice de progression des femmes pourrait signifier que l'électorat radical vote de façon plus compacte pour les femmes, alors que pour les hommes, les «effets de personnalité» sont plus importants.

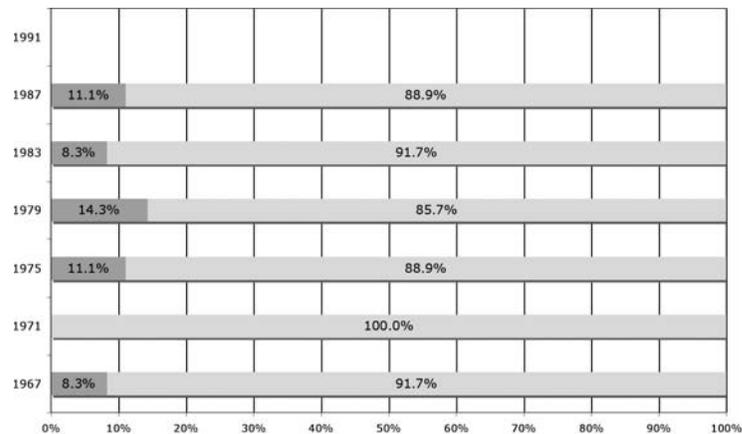
Vigilance

1963-2007

1 - Candidat-e-s

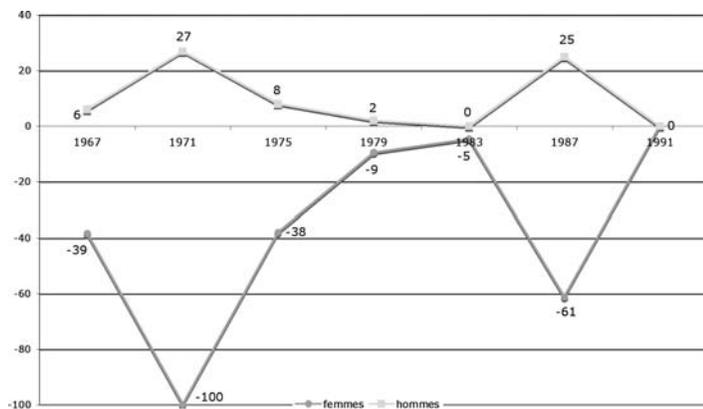


2 - Élu-e-s

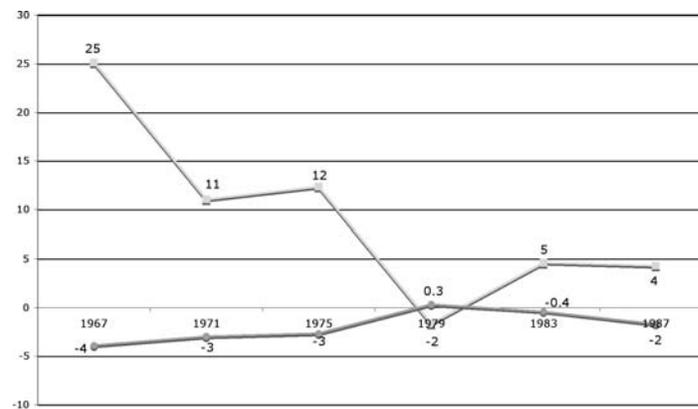


Les listes électorales de ce parti présentent un pourcentage assez bas de femmes avec un pic en 1987 à 28,6%. Au vu du taux d'élection toujours négatif pour les femmes, l'électorat du parti semble moins enclin à voter pour celles-ci. La courbe de l'indice de progression est assez statique pour les femmes alors qu'elle présente une forme plus irrégulière pour les hommes. Cela tend à montrer que les «effets de personnalité» ont lieu principalement chez ces derniers.

3 - Taux d'élection



4 - Indice de progression

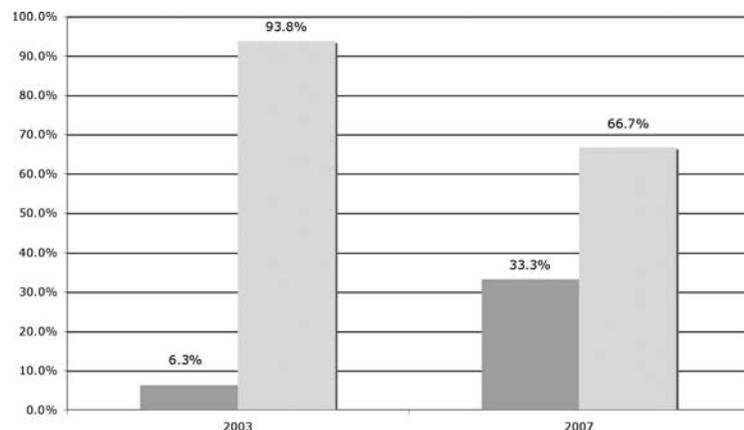


■ femmes ■ hommes

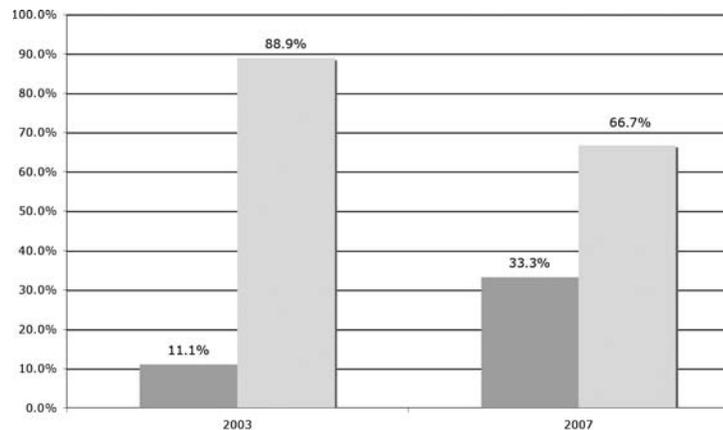
Parti Union démocratique du centre

1963-2007

1 - Candidat-e-s



2 - Élu-e-s



3 - Taux d'élection

En 2003, le taux d'élection pour les femmes était de 76 et de -5 pour les hommes. En 2007, les deux taux sont de 0.

4 - Indice de progression

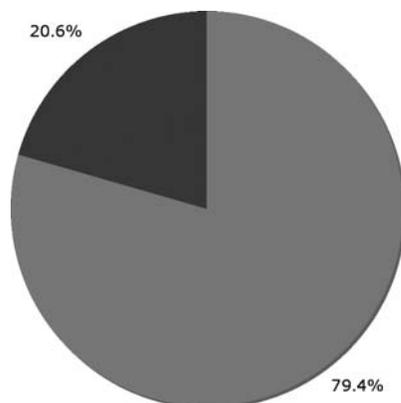
En 2003, l'indice de progression pour les femmes était de -0.1 et pour les hommes de 1. En 2007, ce taux pour les femmes s'élève à -8 et pour les hommes à 17.

L'UDC n'est présente aux élections municipales que depuis deux législatures. Il n'est donc pas possible de proposer une interprétation complète de sa politique en matière d'égalité entre les sexes. On peut toutefois voir, qu'entre les deux élections, le nombre de femmes sur les listes électorales fait un bond de 6.3% à 33.3%. Le taux d'élection a aussi augmenté d'une élection à l'autre. Une comparaison sur une plus longue durée pourra dire à l'avenir si cela représente une tendance stable ou un effet conjoncturel.

Parti Mouvement Citoyen Genevois

1963-2007

1 - Candidat-e-s



2 - Élu-e-s

Aucun-e candidat-e de ce parti n'a été élu-e en 2007.

Le MCG ne participe aux élections municipales de la Ville de Genève que depuis la dernière élection de 2007, ce qui ne permet pas de faire de commentaires sur les scores. À noter tout de même que la présence des femmes sur sa liste atteignait 20,6%. Ce mouvement n'a pas eu d'élu-e-s en Ville de Genève.

3 - Taux d'élection

Aucun-e candidat-e de ce parti n'a été élu-e en 2007.

4 - Indice de progression

L'indice est de 8.4 pour les femmes et de -32.5 pour les hommes.

Conclusions

Cette publication donne un certain nombre d'indications concernant l'évolution de la représentation des femmes au Grand Conseil genevois et au Conseil municipal de la Ville de Genève qui peuvent être résumées de la manière suivante :

On constate une progression assez constante du nombre de candidatures féminines avec toutefois des variations selon les élections et selon les partis. Ceci signifie que la politique d'égalité se fait au gré des conjonctures, sauf pour certains partis qui ont inscrit l'obligation de la parité des listes dans leurs statuts. Ces politiques d'égalité sont plus marquées au niveau municipal qu'à celui du Grand Conseil.

Les femmes réussissent très bien au niveau municipal. Une percée historique a lieu aux élections de 2007, inversant pour la première fois la tendance et portant une majorité de femmes au Conseil municipal de la Ville de Genève.

La littérature classique en science politique sur la représentation des femmes dans les instances politiques accorde un poids considérable au système électoral en tant que vecteur de candidatures féminines. Notre étude le confirme: la souplesse du mode de scrutin est utilisée par l'électorat pour modifier les politiques des partis, en accordant plus ou moins de voix à l'une ou l'autre catégorie de sexe.

Par ailleurs, l'indice de progression, qui constitue une des originalités de ce travail, montre très souvent que les modifications de liste sont plus fréquentes pour les candidats que pour les candidates. L'une des interprétations possibles de ce phénomène est que les femmes sont plus souvent élues en tant que catégorie, alors que chez les hommes des «effets de personnalité» sont plus fréquents.

Les «effets de personnalité» influencent avant tout le score final des candidats

masculins, à la hausse comme à la baisse. Les raisons de ces mouvements plus marqués pour les hommes pourraient résider dans un profilage médiatique plus franc ou plus fréquent, ou encore dans une personnalisation des combats politiques plus marquée pour les hommes.

Ces résultats doivent cependant être considérés avec prudence en attendant une appréciation plus précise de ce phénomène. Ils permettent toutefois aux acteurs et aux actrices de la politique de réfléchir à leurs stratégies respectives ainsi qu'aux éventuelles mesures à prendre.



Femmes et hommes

au Grand Conseil genevois et au Conseil municipal
de la Ville de Genève 1961 - 2007

Analyse statistique

Cette brochure a été publiée en 2008 par le SPPE.

Département des institutions
Service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme (SPPE)
Rue de la Tannerie 2 • 1227 Carouge
Tél. +41 (22) 388 74 50 • Fax +41 (22) 388 74 60
www.ge.ch/egalite • egalite@etat.ge.ch

Université de Genève
Faculté SES • Études genre
40, bd du Pont-d'Arve • 1211 Genève 4
Tél. +41 (22) 379 89 57 • Fax +41 (22) 379 89 56
www.unige.ch/etudes-genre